

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

201 RUE DES SOURCES

19330 FAVARS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL

Du 20 juillet 2023

Le Comité Syndical s'est réuni le **jeudi 20 juillet 2023 à 15 H** au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur DELAGE Alain.

Date de la convocation : 12 juillet 2023

Date d'affichage : 12 juillet 2023

Délégués présents :

Monsieur SIMONEAU (CHANTEIX)
Messieurs RENOU et VIALLE (CHAMEYRAT)
Monsieur ESCURE (CORNIL)
Monsieur SOULIER (FAVARS)
Messieurs CHANAT et CHASTANET (ST CLEMENT)
Madame MAURY et Monsieur BREUIL (ST GERMAIN LES VERGNES)
Messieurs DELAGE et HOSPITAL (ST HILAIRE PEYROUX)
Monsieur DELAGE (ST MEXANT)
Messieurs BOUYOUX et SOULARUE (STE FEREOLE)
Messieurs MANIERE et PRIMAULT (VENARSAL)

Délégués absents et excusés :

Monsieur VERGNE (CHANTEIX)
Monsieur MOREIRA (CORNIL)
Monsieur JAUVION (FAVARS)
Monsieur MOUSSOUR et Madame FAURET (LE CHASTANG)
Monsieur DUPAS (ST MEXANT) - Pouvoir à Monsieur DELAGE (ST MEXANT)

Autres personnes présentes :

Madame GERAUD, Madame REY agents du Syndicat
(Monsieur PLANAS excusé)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 22

Nombre de délégués présents : 16 - Quorum : 12

Secrétaire de séance : Madame MAURY

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023
- Travaux d'aménagements et de mise aux normes de la retenue de l'Eau Grande : choix de l'entreprise (délibération à adopter)
- Acceptation de créances éteintes (délibérations à adopter)
- Avance de grade : création d'un poste d'agent de maîtrise principal (délibération à adopter)
- Instauration du remboursement des frais de repas des agents du SMEM au réel (délibération à adopter)
- Avenant à la convention de mise à disposition de service avec la commune Chameyrat (délibération à adopter)

Un point sur les dossiers suivants :

- installation de bungalows à l'Eau Grande
- étude du diagnostic de réseau et schéma directeur d'alimentation en eau potable
- travaux d'adduction d'eau potable à Puy Marut de Cornil
- réfection d'une cuve du réservoir de la Trémouille
- captage prioritaire
- un point sur les achats de matériels budgétés en investissement
- pointage de l'Actif du SMEM avec les services de la DGFIP en cours
- problématique de TVA pour les travaux réalisés en régie par le SMEM
- contrôle URSSAF de mars prolongé
- interventions dans les écoles et visites de nos installations

Divers :

- un point sur les recouvrements des factures d'eau
- un point sur la pluviométrie 2023
- un point sur l'état de nos ressources

...

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que l'étude du dossier « Avenant à la convention de mise à disposition de service avec la commune de Chameyrat » est ajournée : la rédaction est toujours en cours.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

Monsieur le Président rappelle que le document a été envoyé à chacun. Il invite les membres du Comité Syndical à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023. En l'absence d'observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Délibération n° 2023-07-017 : Travaux d'aménagements et de mise aux normes de la retenue de l'Eau Grande

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que la commission des Marchés Publics s'est réunie le matin même à 9h en présence de Mme PAGET du CPIE, chargé de ce dossier. Monsieur RENOU en fait un compte rendu détaillé. 3 entreprises ont répondu à la consultation (procédure adaptée).

Après étude des propositions, du classement des offres et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité qu'il sera conclu un marché avec l'entreprise SARL BOZON TP sise « 40 impasse Puyaumont - 19140 ST YBARD » pour un montant de 50 595 € HT soit 60 714 € TTC et autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

III. Délibération n° 2023-07-018 : Acceptation de créances éteintes

Monsieur le Président présente au Comité Syndical un état de produits non soldés concernant des dossiers de liquidation ou de redressement judiciaire élaboré par le comptable du trésor public pour un montant 1 420,52 €.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité d'admettre en créances éteintes ces produits non soldés.

IV. Délibération n° 2023-07-019 : Acceptation de créances éteintes

Monsieur le Président présente au Comité Syndical un état de produits non soldés concernant un dossier de surendettement d'un particulier élaboré par le comptable du trésor public d'un montant de 129,61 €

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité d'admettre en créances éteintes ces produits non soldés.

V. Délibération n° 2023-07-020 : Acceptation de créances éteintes

Monsieur le Président présente au Comité Syndical un état de produits non soldés concernant un dossier de surendettement d'un particulier élaboré par le comptable du trésor public d'un montant de 922,52 €

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité d'admettre en créances éteintes ces produits non soldés.

VI. Délibération n° 2023-07-021 : Acceptation de créances éteintes

Monsieur le Président présente au Comité Syndical un état de produits non soldés concernant un dossier de surendettement d'un particulier élaboré par le comptable du trésor public d'un montant de 1 481,64 €

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité d'admettre en créances éteintes ces produits non soldés.

VII. Délibération n° 2023-07-022 : Acceptation de créances éteintes

Monsieur le Président présente au Comité Syndical un état de produits non soldés concernant un dossier de surendettement d'un particulier élaboré par le comptable du trésor public d'un montant de 356,51 €

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité d'admettre en créances éteintes ces produits non soldés.

VIII. Délibération n° 2023-07-023 : Création d'un poste d'agent de maîtrise principal par avancement de grade

Monsieur le Président propose à l'assemblée la création d'un poste à temps complet d'Agent de Maîtrise Principal à compter du 1^{er} novembre 2023.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Président d'effectuer les démarches nécessaires.

IX. Délibération n° 2023-07-024 : Remboursement au réel des frais de repas des agents du Syndicat

Monsieur le Président expose au Comité Syndical la possibilité de déroger au mode de remboursement forfaitaire des frais de repas en cas de déplacement temporaire des agents territoriaux et de décider de leur remboursement aux frais réels dans la limite des plafonds prévus pour le remboursement forfaitaire. La prise en charge se fait sur production des justificatifs de paiement dans la limite des taux réglementaires en vigueur. Il indique que les 2 collègues du Comité Social Territorial ont donné un avis favorable le 27 juin 2023.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve cette proposition, cette délibération prend effet à compter du 1^{er} août 2023.

X. Un point sur les dossiers suivants

- Bungalows : Les bungalows commandés pour remplacer les vestiaires actuels, à la station de l'Eau Grande, seront livrés sous quinzaine. Ce projet a nécessité le dépôt d'un permis de construire. Les agents du SMEM ont posé les 9 plots nécessaires.
- Diagnostic de réseau et schéma directeur d'alimentation en eau potable : Le dossier est porté par le CPIE (Monsieur LAROCHE). Toutes les communes du SMEM seront mises à l'étude. Le cahier des charges est en préparation pour un appel d'offres en septembre. Ces études seront longues : 2 à 3 ans.
- Travaux d'adduction d'eau potable à Puy Marut de Cornil : Les travaux concernant l'eau sont terminés. La réunion de fin de chantier aura lieu le 06 septembre après les travaux de goudronnage.
- Réfection d'une cuve du réservoir de la Trémouille : Ce réservoir situé sur la Commune de Saint Mexant alimente la Commune de Chameyrat. Le diagnostic amiante est négatif. L'appel d'offre sera en ligne en septembre (SOCAMA est chargé du suivi de ce dossier)

- Captage prioritaire : Les fiches actions sont en cours de rédaction, plus précisément les volets « Assainissement-Urbanisme » « Agriculture-Forestier » sont concernés. Un Comité technique puis un comité de pilotage auront lieu à la rentrée et les actions se feront après validation des fiches.
- Point sur les achats de matériels budgétés en investissement :
Compteurs : Tous les compteurs commandés sont livrés. 93 compteurs en télérelève ont été posés (47 à Favars, 25 à Chanteix, 10 à Chameyrat, 11 à Venarsal)
Matériel de relève : Livraison des 3 tablettes pour les agents releveurs, et formation des agents techniques et administratifs le 08/06/2023
Pompe de lavage : En attente de livraison
Compresseur : Installé
Bungalows : En attente de livraison sous quinzaine. Un recours a un architecte a été nécessaire (Montant de ses honoraires 2 640 €)
Turbidimètre : En attente de livraison
Automate de la filière de traitement : Livré et installé
- Actif du SMEM : l'actif est en cours de pointage conjointement avec Mme DUBUIS, conseillère aux décideurs locaux, pour concordance entre le SMEM et la Trésorerie Municipale. Le montant des amortissements à prendre en compte dans le budget en découle. Des rendez-vous supplémentaires sont programmés après les premières 4 demi-journées.
- Problématique de TVA pour les travaux réalisés en régie par le SMEM : Une réunion a eu lieu le 27 juin avec la DGFIP et d'autres syndicats afin de répondre aux problématiques de TVA appliquée lors de différents travaux. C'était une demande du SMEM de 2021.
- Contrôle URSSAF : Un contrôle URSSAF a eu lieu en mars sur 2 journées. Le bilan n'est pas encore connu, le délai de réponse ayant été prolongé de 3 mois par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Interventions dans les écoles et visites de nos installations : Les classes de CM1/CM2 des écoles de Cornil, Favars, Saint Hilaire Peyroux et Saint Mexant ont participé : une intervention en classe, une visite à la retenue de l'Eau Grande et une visite de la station. Monsieur le Président propose aux élus des autres communes de prendre contact avec les directeurs et directrices de leur école afin de programmer, s'ils le souhaitent, une visite de nos installations ou une intervention en classe.

XI. Divers

- Recouvrement des factures d'eau : En juillet : Abonnement 94,53 % (96,04 % en 2022)
 En juillet : Consommation 82,91 % (86,63 % en 2022)

- Pluviométrie 2023 mesurée à la station de l'Eau Grande à Saint Mexant :

Mois	Pluviométrie en mm
Janvier	137
Février	29
Mars	157
Avril	118
Mai	70
Juin	107
Juillet	24 mm au 16 juillet
Sous total	642 mm au 16 juillet

Fin juillet 2022 : 591 mmm

- Etat de nos ressources : La retenue est pleine, le niveau des sources est convenable.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole,
Monsieur le Président déclare la séance levée à 16h25

Monsieur le Président,
Alain DELAGE

Madame la Secrétaire,
Catherine MAURY



C. Maury